

Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination de directeurs des moudjahidine de wilayas.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, sont nommés directeurs des moudjahidine aux wilayas suivantes, MM. :

- Mohmed Mimouni , à la wilaya de Batna ;
- Ahmed Yakken , à la wilaya de Biskra ;
- Lemnaouar Haddad, à la wilaya de Blida ;
- Salah Laïssaoui, à la wilaya de Tébessa ;
- Hocine Touzout, à la wilaya de Tiaret ;
- Essaïd Bouhaddid, à la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Abdelhafid Rais, à la wilaya de Djelfa ;
- Rabah Boussaha, à la wilaya de Jijel ;
- Abderrahmane Djebbar, à la wilaya de Skikda ;
- H'Mida Oumeddour , à la wilaya d'Annaba ;
- Ahmed Chihani, à la wilaya de Guelma ;
- Djamel Slimani, à la wilaya de Mascara ;
- Ammar Ayad, à la wilaya d'Ouargla ;
- Abassi Fadhel , à la wilaya d'Oran ;
- Ali Miloudi, à la wilaya de Boumerdès ;
- Belkacem Boulahbel, à la wilaya d'El Tarf ;
- Medjdoub Hafiane, à la wilaya de Tissemsilt ;
- Atallah Aouissi , à la wilaya d'El Oued ;
- Amar Medkour, à la wilaya de Khenchela ;
- Ameer Bouziane, à la wilaya de Souk Ahras ;
- Mohamed Larbi Tkouti, à la wilaya de Mila ;
- Mohamed Moumène , à la wilaya d'Aïn Defla ;
- Djamel Zahir, à la wilaya de Naâma ;
- M'Hamed Rouini, à la wilaya de Ghardaïa.



Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination du directeur des services agricoles et du développement rural à la wilaya d'Alger.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, M. Ahmed Ouizem dit Izem est nommé directeur des services agricoles et du développement rural à la wilaya d'Alger.

Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination de directeurs des services agricoles de wilayas.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, sont nommés directeurs des services agricoles aux wilayas suivantes, MM. :

- Mohamed Midoun, à la wilaya d'Adrar ;
- Achour Merazga, à la wilaya de Chlef ;
- Mohamed Lazhar Ouamane, à la wilaya de Laghouat ;
- Smaïn Aberkane, à la wilaya de Batna ;
- Ali Kader, à la wilaya de Béjaïa ;
- Youcef Ferrag, à la wilaya de Biskra ;
- Chérif Mesbah, à la wilaya de Blida ;
- Azzeddine Bourenane, à la wilaya de Tamenghasset ;
- Fouzy Balla, à la wilaya de Tébessa ;
- Abdelkader Djelloul, à la wilaya de Tiaret ;
- Djamel Damès, à la wilaya de Jijel ;
- Nasredine Ayat, à la wilaya de Sétif ;
- Mabrouk Seddiki, à la wilaya de Saïda ;
- Messaoud Guenis, à la wilaya de Guelma ;
- Rabah Grabsi, à la wilaya de Médéa ;
- Fehede Ben Hamidat, à la wilaya de Mostaganem ;
- Laïd Aouadi, à la wilaya de M'Sila ;
- Safi Telli, à la wilaya de Mascara ;
- Abdelhafid Ben Allegue, à la wilaya d'Ouargla ;
- Otmane Houari, à la wilaya d'Oran ;
- Mohammed Driss, à la wilaya d'Illizi ;
- Abdelhamid Hamza , à la wilaya de Bordj Bou Arréridj ;
- Abdelmadjid Metalloui, à la wilaya d'El Tarf ;
- Hamid Zouani, à la wilaya de Tissemsilt ;
- Belgacem Guesseir, à la wilaya d'El Oued ;